



Faux Contrat interim

Par **Langkev**, le **04/04/2025** à **21:11**

Bonjour

Je viens de découvrir qu'une agence intérim a fait un faux contrat de travail à mon nom afin de débloquer mon CET. Une attestation à l'employeur a même été envoyée à Pôle emploi avec 1h de salaire.

Cette attestation a été transmise ensuite à la CAF qui me bloque mes versements.

Je ne comprenais pas pourquoi et ils me réclament une fiche de paie.

Pôle emploi me renvoie vers la CAF et l'employeur.

Quels sont mes recours ?

Merci

Par **miyako**, le **05/04/2025** à **07:14**

Bonjour,

Il faut déposer plainte au commissariat ou en ligne contre l'agence intérim pour faux et usage de faux. Après quoi, vous pourrez transmettre votre dépôt de plainte à la CAF et à France Travail. Parallèlement, vous pouvez saisir le conseil des prud'hommes en référé, afin d'avoir une décision rapide. C'est à la fois du pénal et du civil.

Prenez conseil auprès d'un avocat gratuit à la maison du droit de votre commune, sur rendez-vous, en mentionnant droit du travail. Ou dans une permanence organisée par le barreau local.

Cordialement